



HOUEMONT

Le Messenger 101

houdemont.fr

novembre 2009



DATES A RETENIR

- Balayage des rues
vendredi 20 novembre,
vendredi 4, 18, 31 décembre
- Marché fermier
les samedis de 9h00 à 13h00 - Parking de la Mairie
- 21 novembre,
- 5 et 19 décembre
- 5ème Rendez-vous Création et Tradition
(Marché de Noël)
samedi 28 novembre - de 14h00 à 19h00 et
dimanche 29 novembre - de 10h00 à 18h00
- Concert de fin d'année
samedi 5 décembre - 20h30 - Salle Polyvalente
- Saint-Nicolas
dimanche 13 décembre 2009
spectacle enfants - 15h30 Salle du Mancès
défilé - 16h45 - départ de la Mairie
Chocolat et vin chaud 18h00 - Salle du Mancès
- Heure du conte
de 14h30 à 15h15 - bibliothèque municipale
- mercredi 16 décembre 2009
- mercredi 13 janvier 2010

AU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations du 21 septembre 2009

ACHAT DE TERRAIN

La commune doit se porter acquéreur des parcelles AM188, AM196 et AM 210 d'une superficie de 790 m², au lieudit « Canton Bois le Duc » à Houdemont pour un montant de 4 000 € (montant évalué par le Service des Domaines). Ces terrains actuellement en friche, pourront être valorisés, par exemple, grâce aux chantiers jeunes au cours de l'été.

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Le Conseil Municipal complète la délibération du 18 mai 2009 relative à la réforme de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour les dispositifs et pré-enseignes au moyen d'un procédé électronique :

- Surface inférieure à 50m² : 45 € par m² et par an
- Surface supérieure à 50m² : 90 € par m² et par an

CLASSES DE DECOUVERTE 2010

Le Conseil Municipal décide de reconduire le séjour de classe de découverte à la neige pour les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école primaire «Maurice et Katia KRAFFT». Il se déroulera du 4 au 15 janvier 2010.

Délibérations du 9 novembre 2009

RECENSEMENT POPULATION 2010

Conformément au Décret n°2003-561, la Commune procédera au recensement de la population entre le 21 janvier 2010 et le 20 février 2010.

La commune doit recruter 4 agents recenseurs pour couvrir les 4 districts géographiques identifiés pour Houdemont.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à créer 4 postes temporaires d'agents recenseurs pour assurer cette mission et fixe la rémunération de ces agents selon le barème suivant :

- Tournée de reconnaissance du district : 42,00 €
- Formation (2 demies journ.) assurée par l'INSEE : 21,00 €
- Feuille de saisie « LOGEMENT » 3,00 €/feuille
- Feuille de saisie « INDIVIDUELLE » 0,50 €/feuille.

Le coût estimatif de l'opération, environ 4 500 €, sera porté au budget primitif de 2010.

Madame le Maire précise qu'un appel à candidature sera fait dans la presse locale pour ces postes de recenseurs.

DOTATION COMMUNALE D'INVESTISSEMENT

La dotation communale d'investissement pour la période 2009/2011 retenue par le Conseil Général est de 81 519 €. L'attribution pour 2009 s'élève à 36 198 € soit 35% du montant des travaux engagés pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente, la fourniture et la pose de volets à l'école maternelle et la 2^{ème} phase d'agrandissement du complexe sportif du Mancès. Le reliquat de la dotation est de 45 321 €.

Pour 2010, la demande de subvention porte sur les travaux de réhabilitation des vestiaires du stade municipal, et la remise en état de la fontaine du Fonteno - place du Souvenir Français pour un total de 78 753 €. La commission des finances a émis un avis favorable pour ces opérations.

Le Conseil Municipal, pour 2010, sollicite le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 35% du montant de ces travaux.

GROUPEMENT DE COMMANDES - TELECOM

Par délibération du 19 mars 2009, la Ville a adhéré au groupement de commandes placé sous la coordination de la Communauté Urbaine pour ses besoins en télécommunications. Seuls les lots 1, 2 et 3 du marché concernent Houdemont.

Le 8 juillet, le dépouillement des réponses des opérateurs suite à l'appel d'offres du 7 mai, a permis à la commission d'« appel d'offres » de retenir pour :

- le lot 1 (téléphonie fixe, lignes isolées et de type T0, abonnements, services et communications), SFR BUSINESS TEAM,
- le lot 2 (lignes hautement sécurisées, lignes spécialisées, lignes provisoires, liaisons louées, abonnements, services et communications), FRANCE TELECOM,
- le lot 3 (téléphonie mobile, abonnements, services et communications et fourniture des terminaux), SFR BUSINESS TEAM.

Le Conseil Municipal prend acte des dispositions prises par les services du coordonnateur du groupement de commandes et autorise Madame le Maire à signer les marchés à intervenir pour ces lots.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX 2010

Le Conseil Municipal décide de faire appliquer les tarifs suivants :

1. - Location de la Salle Polyvalente :

Type d'animation	Associations locales d'intérêt général	Associations privées locales et entreprises de Houdemont	Particuliers habitants de Houdemont
	TARIFS 2010		
Dîner - débat	Gratuit	66,00 €	
Soirée dansante	Gratuit	231,00 €	231,00 €
Manifestation de fin d'année		287,00 €	
Réunion conférence	Gratuit	66,00 €	
Apéritif (durée maximum 3 heures)	Gratuit	106,00 €	106,00 €
Repas familial - Week end - Manage			196,00 €
Repas familial – 1 repas			137,00 €
Location vaisselle par couvert	Gratuit	0,84 €	0,84 €
Location de verres	Gratuit	0,24 €	0,24 €

Rappel, la salle n'est pas louée pour les mois de juillet/août pour des manifestations entraînant des nuisances sonores après une heure du matin (mariages, etc.).

2. - Concessions cimetière :

Type de concession	Durée	Tarifs 2010
Concession cimetière	15 ans	78,00 €
Concession cimetière	30 ans	152,00 €
Case columbarium	15 ans	546,00 €
Case columbarium renouvellement	15 ans	78,00 €

3. - Droit de stationnement :

Droit de stationnement	Tarifs 2010
Stationnement à la journée	3,10 €
Stationnement au mois	25,00 €
Stationnement Taxi par an	41,00 €

4. - Droit de chasse :

Le droit de chasse annuel est fixé à 13,29 € l'hectare, soit la somme de 114,00 € pour les 8ha 58a ouverts à la chasse sur le territoire de la Commune.

Suite...

REGLEMENT INTERIEUR SALLE POLYVALENTE.

Un nouveau règlement intérieur régissant l'utilisation de la Salle Polyvalente, suite à son récent réaménagement, est remis aux Conseillers Municipaux pour approbation.
Le règlement est validé, et il entre en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

CLASSES DE DECOUVERTE 2010

1.- Hébergement et organisation du séjour.

Le coût du séjour des 42 élèves de CM1 et CM2, des enseignants et des accompagnateurs, à Saint Jean de Sixt prévu du 4 au 15 janvier 2010, est évalué à la somme de 28 767,50 € TTC.

2.- Transports des élèves - Aller et Retour et pendant le séjour.

La commission des finances a donné un avis favorable pour le devis présenté par la Société de Tourisme Néodomien pour la somme de 3 790,00 €.

3.- Barème de participation des familles aux frais de séjour.

La participation des familles au séjour est déterminée par le barème :

Quotient familial*	Part demandée aux familles pour 2010
inférieur à 320 €	103,00 €
de 320 € à 450 €	146,00 €
de 451 € à 580 €	189,00 €
de 581 € à 710 €	232,00 €
de 711 € à 840 €	275,00 €
supérieur à 840 €	318,00 €

(*) Le quotient familial est calculé ainsi :

Revenus 2008 déclarés aux impôts + allocations familiales perçues en 2008
Nombre de personne x 12

Une réduction de 10% est appliquée aux familles dont 2 enfants participent au séjour.

Une somme de 40 € par famille sera perçue en décembre 2009, le solde de la charge financière sera mis en recouvrement en 2 fois par moitié en mars et avril 2010.

AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT (AMTE)

Le Conseil Municipal autorise à verser les sommes suivantes aux associations :

Association	Nombre de séances	Montant
Club Jeux de Société	8	204,88€
Gym'S Houd	6	153,66 €
Basket Club	4	102,44 €
La Chenille	4	102,44 €
Tennis Club	4	102,44 €
Club des arts	8	204,88€
Club de Football	4	102,44 €
TOTAL		973,18 €

Ces sommes sont prélevées sur la subvention allouée à l'AMTE.

ORDURES MENAGERES

A noter : En raison des Fêtes de Noël et Nouvel An, le ramassage des ordures ménagères prévu les vendredis sont reportés aux samedis 26 décembre pour Noël et 2 janvier 2010 pour le Nouvel An.

RE-OUVERTURE DE LA BOULANGERIE

Le boulanger installé provisoirement sur le parking de la mairie, vient d'intégrer les locaux rénovés de l'ancienne boulangerie, au centre du village.

Ainsi, les habitants de Houdemont retrouveront leurs habitudes et pourront se ravitailler en pain, viennoiserie et pâtisserie dans un cadre agréable et approprié. Horaires : de 6h30 à 13h et de 16h à 19h15, fermeture hebdomadaire le mardi.



INTERNET HAUT DEBIT



Dans le cadre de sa politique en faveur des nouvelles technologies, le Grand Nancy s'est engagé le 29 mai dernier à investir pour améliorer l'accès au haut débit dans les communes non investies par les opérateurs privés.

Au cours du 4^{ème} trimestre, une couverture WiFi sera proposée aux habitants des communes, dont Houdemont, où le « haut débit » n'est pas aujourd'hui accessible partout.

Cette offre transitoire permettra la commercialisation des services double play (téléphone et Internet haut débit) dans l'attente de l'expérimentation dès 2010 de la technologie de « fibre optique jusqu'à l'utilisateur ». Les huit communes concernées par ce dispositif disposeront, avant la fin de l'année d'une couverture WiFi permettant de disposer d'une connexion jusqu'à 4 mégabits par seconde.

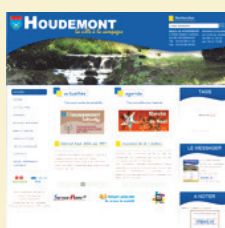
L'opérateur organisera prochainement une réunion d'information.

RECENSEMENT 2010

Appel à candidatures : la Mairie recrute 4 agents recenseurs pour la période du 6 janvier, date des premières formations, au 20 février 2010, clôture de l'enquête. La date limite d'acceptation des lettres de candidature est le 11 décembre 2009.

Demande de renseignements à la Mairie au 03 83 56 21 22 ou sur le site houdemont.fr dans la rubrique contact.

SITE INTERNET « houdemont.fr »



Le Site internet de la ville de Houdemont est maintenant entièrement rénové, et est en ligne depuis le mois de septembre.

On peut y trouver des informations multiples sur la commune : horaires, services, personnes à contacter, associations, entreprises*, écoles, etc.

Consultez aussi l'agenda, vous y trouverez dates, heures et lieux de rendez-vous pour les événements, manifestations organisés dans la Ville.

Connectez-vous sur houdemont.fr et n'hésitez pas à nous faire part de vos éventuelles remarques à l'adresse mail du site.

(*) Les entreprises dont le siège social est à Houdemont et absentes des listes peuvent demander par mail à y figurer.

Adresse mail du site : webmaster@mairie-houdemont.fr.

Fêtes et Animations

CREATION ET TRADITION - MARCHE DE NOËL

Samedi 28
Dimanche 29
Novembre 2009

5^{ème} Rendez-vous

Création & Tradition

Des idées originales pour vos cadeaux de Noël

Salle des Sports du Mancès
(Accès rue de Lorraine)

Livres - Cartes postales - Tableaux -
Aquarelle - Patchwork - Encadrements -
Peinture sur soie - Dentelle aux fuseaux -
Coutellerie d'art - Marqueteries - Poterie -
Jeux et jouets en bois - Pâte polymère -
Echarpes - Bijoux - Sacs - Bougies -
Arts de la table - Décorations de Noël -
Créations florales - Chapeaux -
Artisanat Vietnamien -
Commerce équitable - Charcuterie -
Confitures - Pâtisseries - Chocolats - Pain - Miel

Avec la participation
de Paul Gaillard
et Didier Sarassat,

Samedi de 14h à 19h et
dimanche de 10h à 18h
Organisé par le Comité des Fêtes

ENTREE LIBRE

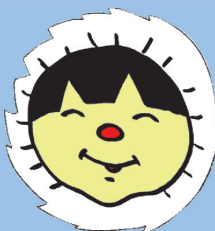
DEFILE DE SAINT-NICOLAS



Comme chaque année, la Commune de Houdemont, grâce au dynamisme du Comité des Fêtes participe, du 6 au 13 décembre, aux différents défilés de Saint-Nicolas organisés dans la Communauté Urbaine.

Le char de Houdemont, qui a pour thème la chanson des « 3 esquimaux », a été construit par les Services Techniques et décoré par les bénévoles du Comité des Fêtes avec la participation du Club des Arts.

A Houdemont, le dimanche 13 décembre 2009, la fête destinée aux enfants, mais où bien entendu les parents sont les bienvenus, débutera, dès 15h30, par un spectacle, salle des Sports du Mancès. Puis, le cortège, composé du char de Saint Nicolas, des chars de Houdemont et des communes voisines et conduit par la fanfare, partira de la mairie à 16h45. Il reviendra aux alentours de 18h00 à la salle des sports. Un goûter y sera servi aux enfants et les adultes pourront se retrouver autour d'un vin chaud.



Cadre de vie

FLEURISSEMENT



Félicitations aux Houdemontais, grâce à eux et à l'effort de l'équipe technique municipale tout au long de l'année, la Ville de Houdemont a été remarquée par le jury départemental et a reçu le « **prix hors concours** » des Villes et Villages fleuris de Meurthe-et-Moselle

En ce qui concerne le concours individuel des **Maisons et Balcons fleuris**, le palmarès est le suivant :

- Balcons fleuris : 1^{er} prix : M. et Mme BOSSEAU, 2^{ème} prix : M. et Mme LATRICHE, 3^{ème} prix : M. et Mme BAJOT et M. et Mme HOUILLON.
- Maisons fleuries : 1^{er} prix : M. et Mme FOURNIER, 2^{ème} prix : M. et Mme LECOMTE, 3^{ème} prix : M. et Mme DARMET.
- Hors concours : M. et Mme HARMAND, M. HENRI et Mme GASPERIN, M. et Mme LICHTENHAUER

Grand bravo à toutes et à tous.

Palmarès complet sur houdemont.fr, rubrique > Mairie > Qualité de vie, habitat > Palmarès maisons et balcons fleuris

PANNEAUX AFFICHAGE « ENTREE DE VILLE »

Des panneaux lumineux, visibles de jour comme de nuit, sont désormais disposés à chaque entrée de la Ville informant ainsi Houdemontais et visiteurs de l'actualité locale, des événements et des animations organisés dans la Ville.



DEVELOPPEMENT DURABLE



Exposition dans le
hall de l'Hôtel de Ville
à partir du 21 novembre 2009

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets (du 21 au 28 novembre), la Ville de Houdemont a préparé une exposition sur le thème les « **Fêtes réussies sans déchets** ».

A cette occasion, un petit guide a été édité à l'attention des familles pour passer les fêtes de fin d'année dans l'esprit du « **Développement durable** ». Cet outil sera très utile pour vous aider dans vos choix pour composer vos menus, acheter vos cadeaux et vos décorations d'ambiance ou votre sapin de Noël.



VOTRE MESSENGER

N'oubliez pas que vous pouvez consulter tous les exemplaires du Messenger depuis janvier 2001 sur le site : <http://houdemont.fr>